

JOURNAL HEBDOMADAIRE
PARAISANT
Tous les VENDREDIS

Le Clairon

PUBLIÉ PAR
L'Imprimerie Yamaska
INCORPORÉE.

LETTRE OUVERTE

Aux électeurs du comté de Saint-Hyacinthe

Messieurs,

Au lendemain du vote par lequel vous m'avez manifesté si éloquentement votre confiance, il m'incombe le devoir de vous remercier de l'imposante majorité que vous avez bien voulu me donner. Je m'attendais à une victoire, mais je n'osais pas espérer un si beau résultat. Je savais que j'avais le droit et la justice de mon côté, mais les anciennes campagnes que l'on a faites contre moi, dans le comté, avaient été tellement violentes, que je croyais qu'il resterait quelque chose de préjugés de toute nature que l'on avait soulevés à mon sujet: le vote du 5 février indique clairement que le peuple a reconnu leur fausseté et la mauvaise foi évidente de mes ennemis d'hier.

Cette victoire est une revanche complète de mon échec de 1919, et une confirmation du jugement des tribunaux déclarant que l'avant-dernière élection m'avait été volée par tous les moyens possibles de corruption. Il n'y a pas lieu, cependant, de trop se plaindre de cet insuccès apparent de 1919. J'en ai souffert personnellement, au point de vue financier surtout, mais ce point de vue est très secondaire; le parti libéral et la population du comté en auront cependant grandement profité, car c'est en définitive cette défaite apparente qui nous a permis de débarrasser nos rangs et la politique de notre province de deux tristes personnages, qui auraient pu compromettre notre parti et notre nationalité encore plus qu'ils ne l'ont fait.

La majorité imposante de la ville et celle non moins écrasante de la campagne indiquent que la vérité a pénétré les moindres recoins de notre comté. Je dois remercier tous ceux qui m'ont aidé à faire cette lumière qui a inondé les intelligences de tous les hommes de bonne volonté.

A mes anciens amis qui me sont restés fidèles dans la mauvaise comme dans la bonne fortune, et qui encore une fois m'ont prêté le concours de leur sympathie et de leur travail dans la dernière lutte, je dis un chaleureux merci. A mes nouveaux partisans, surtout à ceux ne partageant pas mes convictions de parti politique, qui se sont dévoués pour faire triompher ma cause et qui ont contribué si largement à me faire obtenir la plus grosse majorité qui ait jamais été donnée dans notre comté à un membre de notre Assemblée Législative, je dois des remerciements et je leur en donne de très sincères.

A tous ceux qui ont voté pour moi, j'offre mon témoignage de gratitude pour la confiance qu'ils m'ont témoignée, car ils m'ont donné la consolation de tous les déboires que j'ai pu avoir dans la vie publique, en manifestant que l'homme qui veut être droit et juste peut toujours espérer voir sa cause triompher, malgré toutes les embûches que les fourbes et les méchants peuvent mettre en travers de son chemin.

Quant à ceux qui n'ont pas cru devoir, à cause de leurs attaches de parti, se rallier à ma cause, je respecte leur manière de voir et je les assure qu'ils seront traités avec justice, chaque fois que ma nouvelle position et les circonstances nous mettront en rapport.

La classe ouvrière et la classe agricole, qui m'ont toutes deux donné un appui si généreux, peuvent être assurées que, suivant en cela ma conduite du passé, je ne ménagerai rien pour défendre leurs intérêts à l'Assemblée Législative.

Aux chefs du gouvernement qui m'ont supporté dans la lutte, je donnerai l'appui que j'ai déclaré, au cours de la lutte, devoir leur donner, c'est-à-dire un appui libre mais absolument loyal.

Le meilleur moyen de témoigner ma reconnaissance à tous ceux qui m'ont aidé dans cette lutte sera de leur être utile en travaillant à améliorer les affaires de notre comté. C'est ce que je me propose de faire, et si les autorités des divers corps publics de notre comté veulent me prêter le concours de leur bonne volonté, je suis assuré que je réussirai, dans un délai assez rapproché, à faire de St-Hyacinthe le comté le plus avancé sous le rapport de toutes les améliorations qu'un gouvernement sage peut favoriser dans un pays comme le nôtre.

Remerciant encore une fois chacun de ceux qui m'ont aidé de quelque façon que ce soit à remporter la brillante victoire du 5 février, j'ai l'honneur de me soucrire

Votre député obligé,

T. D. Bouchard.

Saint-Hyacinthe, 9 février, 1923.

SAINT-HYACINTHE

Compte rendu du scrutin de la journée du 5 février 1923 dans les différents polls du comté de St-Hyacinthe.

	POLLS	Votes BOUCHARD	Votes CHARTIER	Maj. BOUCHARD	Maj. CHARTIER
St-Hyacinthe, ville.....	1	151	27	124	
" " ".....	2	132	53	79	
" " ".....	3	67	87		20
Quartier No 1 Majorité				183	
" " ".....	4	89	52	37	
" " ".....	5	100	39	61	
" " ".....	6	52	53		1
Quartier No 2 Majorité				97	
" " ".....	7	70	37	33	
" " ".....	8	67	17	50	
" " ".....	9	55	27	28	
Quartier No 3 Majorité				111	
" " ".....	10	101	42	59	
" " ".....	11	80	81		1
" " ".....	12	78	51	27	
Quartier No 4 Majorité				85	
" " ".....	13	69	73		4
" " ".....	14	107	75	32	
" " ".....	15	138	70	68	
Quartier No 5 Majorité				96	
Les Majorités Ville				572	26
Majorité Bouchard				552	
St-Hyacinthe-le-Confesseur.....	16	23	37		14
" " ".....	17	53	21	32	
Majorité				18	
Paroisse Notre-Dame.....	18	42	25	17	
" " ".....	19	22	6	16	
Majorité				33	
Village LaProvidence.....	20	102	83	19	
St-Thomas d'Aquin.....	21	93	63	30	
St-Damase.....	22	62	51	11	
" " ".....	23	65	46	19	
Majorité				30	
Ste-Madeleine.....	24	84	29	55	
" " ".....	25	50	38	12	
Majorité				67	
St-Charles.....	26	47	46	1	
" " ".....	27	28	16	12	
Majorité				13	
LaPrésentation.....	28	69	53	16	
" " ".....	29	60	27	33	
Majorité				49	
St-Denis, village.....	30	39	114		75
Paroisse St-Denis.....	31	13	39		76
" " ".....	32	11	76		65
" " ".....	33	10	23		13
Majorité				179	
St-Judes.....	34	95	53	42	
" " ".....	35	37	21	16	
Majorité				58	
St-Bernard.....	36	44	10	34	
St-Barnabé.....	37	23	13	10	
" " ".....	38	87	39	48	
Majorité				58	
Village St-Joseph.....	39	72	32	40	
Majorités Paroisses				449	193
Majorité Bouchard				356	
Majorités Bouchard : (572 449)				1021	
" Chartier : (26 193)				-219	
Majorité Bouchard				802	

LETTRE POLITIQUE

Ottawa, le 1er février, 1923—L'ouverture de la session sonne, une fois encore, l'heure d'un regain d'activité politique au Canada. Pendant la vacance parlementaire l'honorable Premier Ministre est resté à Ottawa pour diriger lui-même l'exécution des affaires publiques. Homme d'Etat éclairé, d'une activité dévorante, dévoué aux intérêts des masses populaires, il suit le besoin irrésistible de sa généreuse nature qui est de faire du bien.

Sous son habile direction, les ministres du Cabinet ont travaillé à rétablir l'ordre dans tous les domaines de l'activité. Les finances du pays se sont ajustées lentement et l'emprunt qui prenait échéance en décembre a été souscrit de nouveau en très grande partie.

Le Ministre de l'Immigration s'efforçait de son côté à trouver de

nouveaux sujets afin d'intensifier l'augmentation de notre population. Comme le gouvernement Meighen n'avait rien fait l'année précédente, il n'y a pas lieu d'être surpris si les immigrants furent peu nombreux surtout cette année, car comme le disait si justement le très honorable M. King : "La récolte est toujours précédée de la semence. Comme il n'y avait pas eu de semence en 1921, sous l'administration Meighen, il nous fut impossible de récolter en 1922."

Une des promesses du gouvernement au cours de la dernière session c'était de fusionner et d'unifier le plus vite possible les divers réseaux qui forment le magnifique service des chemins de fer nationaux. Dès le lendemain de la session, le ministre des chemins de fer s'efforça de trouver des hommes compétents afin de former un bureau de direction de toute première force.

Ces hommes furent choisis autant que possible en dehors des groupes politiques; des hommes avec un actif dans toutes les sphères de l'activité industrielle et commerciale. Le choix a été généralement bien vu de tout le monde, excepté de ceux qui avaient donné leur démission.

A la direction de cette entreprise, l'hon. W. C. Kennedy alors Ministre des Chemins de Fer, nomma Sir Henry Thornton, homme d'une grande expérience, entreprenant, énergique, capable croit-on de faire un succès de cette vaste entreprise. Le gouvernement a été tout particulièrement félicité de cet heureux choix. Sir Henry peut être assuré que le peuple de tout le Canada se fera un plaisir de secourir ses efforts afin de changer le déficit des chemins de fer Nationaux en un magnifique surplus, le plus vite possible.

o o o

Le discours du trône fait une mention toute spéciale des succès des honorables Fielding et Lapointe qui ont conclu des traités de commerce avec la France et l'Italie. Cette initiative de la part du Ministre des Finances montre à quel point le gouvernement désire stimuler les affaires et aider toutes les classes de la population à profiter des conditions économiques nouvelles. Il est sûr que le Canada sera l'un des premiers prêts à entrer en concurrence avec les grandes nations du monde lorsque le commerce mondial reprendra son cours normal. C'est l'ambition du Ministre des Finances de préparer notre pays à tous points de vue pour les luttes qui s'annoncent.

En effet les états d'Europe ne peuvent pas continuer à se faire la guerre. Ils épuisent toutes leurs ressources,—leurs réserves humaines, leurs matériaux, leurs finances.

Lorsqu'ils sortiront de ce cauchemar, entourés de débris, de ruines, ils devront tourner leurs regards vers les pays jeunes pleins de ressources et d'un avenir souriant. Ce pays par excellence sera le Canada.

Il est certain que le gouvernement MacKenzie-King n'épargne rien pour faire un succès de l'administration dans tous les départements.

o o

L'économie qui formait l'un des premiers articles du programme a été pratiquée avec la dernière énergie dans tous les services, spécialement dans les Ministères qui administrèrent les affaires de guerre. Les dépenses générales ont été diminuées partout.

Il n'en sera pas autrement à l'avenir. Le gouvernement veut donner une bonne administration, saine, efficace, mais en même temps pratiquer l'économie la plus stricte dans tous les domaines.

Les discours prononcés depuis l'ouverture de la session sont dépourvus de toute passion politique. Ils contiennent des faits et portent directement sur l'étude des grands problèmes du jour.

On semble disposé à parler affaires dans un style d'affaires, ce qui aura pour effet d'abrèger la discussion, de hâter la marche des travaux et peut-être aussi d'abrèger sensiblement la session qui durera croit-on près des cinq mois.

Nous pouvons cependant tous nous réjouir du changement heureux survenu dans l'administration des affaires publiques au pays. Notre situation est réellement avantageuse comparée à celle de tant d'autres états qui ne se sont pas encore relevés des rudes coups portés par la guerre.

Le meilleur signe que le parti libéral donne une bonne administration c'est que le peuple, dans l'ensemble est content, heureux et vit en paix.

LOI DE FAILLITE

Dans l'affaire de l'actif de David Jutras cédant autorisé.

Avis est par les présentes donné que David Jutras de Ste-Perpétue a le 23ème jour de janvier 1923 fait session autorisée au soussigné

Avis est aussi donné que la première assemblée des créanciers de l'actif susdit sera tenue à St-Hyacinthe le 20ème jour de février 1923 à 11 heures de l'avant-midi au No. 159 rue Girouard.

Pour vous donner droit de voter à la dite assemblée il faut que la preuve de votre créance soit produite entre mes mains avant l'assemblée.

Les procurations qui doivent servir à l'assemblée doivent être déposées entre mes mains avant l'assemblée.

Soyez aussi notifié que si vous avez une réclamation quelconque vous donnant droit de figurer à titre de créancier, la preuve de la réclamation doit être produite entre mes mains dans les trente jours à compter du présent avis, parce que à compter de et après l'expiration de la période fixée par le paragraphe 8 de l'article 37 de la dite loi, je distribuerai le produit de l'actif du débiteur entre les ayant droit, n'ayant égard qu'aux réclamations dont j'aurai alors reçu avis.

Daté à St-Hyacinthe ce 8ème jour de février 1923

HENRI MORIN

Syndic autorisé.

11

Chronique Municipale

SEANCE DU 7 FEVRIER

Sont Présents : Son Honneur le Maire Bouchard et MM. les échevins J. L. Guillet, A. A. Côté, M. Daigle, A. Demers, U. Jacques, J. E. Lanoix, N. Demers et M. Côté.

Lecture et approbation des minutes de la dernière séance.

Lecture des soumissions pour les casquettes. Les soumissions sont référées au comité de police avec instruction d'adjuger le contrat.

Lecture des soumissions pour les chaussures à tiges élastiques.

Il est proposé par l'échevin U. Jacques, secondé par l'échevin J. L. Guillet et résolu à l'unanimité que la soumission de MM. Desrosiers & Séguin soit acceptée au prix de \$7.50 la paire, pourvu que la semelle extérieure en cuir mesure au moins douze d'épaisseur.

Lecture des soumissions pour les uniformes.

Il est proposé par l'échevin U. Jacques, secondé par l'échevin J. E. Lanoix et résolu à l'unanimité que les soumissions soient référées au comité de police avec instruction d'adjuger le contrat.

Le rapport du chef Bourgeois est lu et référé aux comités de police et feu.

Le rapport des départements de police et feu pour le mois de janvier dernier, est lu et déposé aux archives.

L'invitation à un banquet du bazar est lue et déposée aux archives.

Il est proposé par l'échevin A. A. Côté, secondé par l'échevin A. Demers, et résolu à l'unanimité que le greffier soit autorisé à faire des changements au rôle d'évaluation suivant sa requête.

Lecture du rapport de la vérification des salaires payés aux employés de L. O. Grothé, Limitée.

Il est proposé par l'échevin A. A. Côté, secondé par l'échevin A. Demers et résolu à l'unanimité que le rapport de la vérification des salaires payés pendant l'année 1922 aux employés de L. O. Grothé, Limitée, à sa fabrique de St-Hyacinthe, soit accepté et que Son Honneur le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Cité de St-Hyacinthe, une mainlevée d'hypothèque, pour la somme de \$1,000.00 étant la balance de celle de \$10,000.00 mentionnée comme ne portant pas d'intérêt dans un acte de vente par cette municipalité à L. O. Grothé & Co., devant le notaire René Morin le 29 décembre 1913, et enregistré au bureau d'enregistrement du comté de St-Hyacinthe, sous le No 58276, et dans un acte de vente par L. O. Grothé, & Co., à la Compagnie dite L. O. Grothé, Limitée, devant le notaire René Faribault le 16 janvier 1914, et enregistré au même bureau sous le No 58245.

Il est proposé par l'échevin Alfred A. Côté, secondé par l'échevin N. Demers, et résolu à l'unanimité que, sur paiement de la somme de \$5785.34 et des intérêts accrus, Son Honneur le maire et le greffier soient autorisés à signer, pour et au nom de la Cité de St-Hyacinthe, une quittance pour ce montant dû par la compagnie dite L. O. Grothé, Limitée, à la Cité de St-Hyacinthe, en vertu d'un acte de vente par cette municipalité à L. O. Grothé & Co., devant le notaire René Morin, le 29 décembre 1913 et enregistré au bureau d'enregis-

trement du comté de St-Hyacinthe sous le No 58276, et dans un acte de vente par L. O. Grothé & Co., à la compagnie dite L. O. Grothé, Limitée, devant le notaire René Faribault le 16 janvier 1914, et enregistré au même bureau sous le No 58245, cette somme étant mentionnée comme portant intérêt au taux de 5% l'an étant échue le premier janvier 1923; cette somme étant la balance de tout ce qui est due à la Cité de St-Hyacinthe en vertu des actes ci-dessus mentionnés.

L'échevin N. Demers donne avis qu'à la prochaine séance il proposera l'adoption du règlement No 332, décrétant le percement d'un tunnel sous les voies ferrées du Canadian National à la rue St-Joseph.

Lecture et approbation des comptes et la séance est levée.

RAPPORT DU CHEF DE POLICE

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de St-Hyacinthe. Messieurs :—

J'ai l'honneur de soumettre à votre Honorable Conseil le rapport concernant les départements de Police, Feu, Hygiène, Fourrière, pour le mois finissant le 31 janvier 1923.

Département de Police
Arrestations et protections durant le mois 18
Arrestation par mandat 1
" à vue 5
Refuge pour protection 12
Statistiques des délits
Assault 1
Vagabondage 4
Ivresse 1
Divers rapports des services rendus par le Corps de Police, durant le mois

Rapports faits par le chef et les agents 42
Informations demandées au Poste 69
Lumières trouvées en défaut durant la nuit 27
Avis de nettoyer les trottoirs 31
Jeune homme conduit à l'école de Réforme 1
Personne conduite à l'asile St-Jean de Dieu 1
Personnes conduites aux hôtels 15
Lettres signifiées pour des amendes 4
Cochers mis à l'amende, pour avoir désobéi aux règlements 3
Colporteurs mis à l'amende pour ne pas avoir payé leur licence 2

Département d'Hygiène
Inspection du lait 1f
Département de la Fourrière
Cheval amené au poste 1
Chiens tués par ordre du propriétaire 4

Département du Feu
Au cours du mois de janvier, les pompiers ont accompli douze sorties, qui ont été classifiées comme suit : Appels par avertisseur automatique, trois fois, téléphone 5 fois personnes venues avertir au poste 4 fois.

Causes des incendies
Feux de cheminées 10
Explosion d'un poêle à gazoline 1
Cause inconnue 1
Pour combattre les feux de cheminées nous avons employé 14 extincteurs chimiques, et cent cinquante pieds d'échelle. L'incendie qui pris origine, chez MM. Nassif & Frère, a causé beaucoup de dommages et pour en prendre contrôle il a fallu

employer 1800 pieds de boyaux, 40 pieds d'échelle et 6 hâches; la pression d'eau a été excellente.

Divers rapports
Inspection des bornes-fontaine 31f
" " boîtes d'alarmes 2f
Cheminées ramonées durant le mois 24f
Service de la bouilloire pour dégeler les bornes fontaines 6f
Exercice des chevaux 9f

Votre tout dévoué,
A. BOURGEOIS,
Chef.

Bureau du chef,
St-Hyacinthe, Qué.
31 janvier, 1923.

INSPECTION DU LAIT

A Son Honneur le Maire et Messieurs les Echevins de la Cité de Saint-Hyacinthe.

Messieurs :
Je vous sou mets le rapport concernant l'inspection du lait qui a été faite le 22 janvier, 1923.

No		Gras
1	Ferd. Lemonde	3.90
2	Arthur Choinière	3.40
3	Omer Morissette	4.10
4	Georges Girouard	4.40
5	Théodore Leclerc	4.00
6	Omer Boulay	4.00
7	Côme Allaire	4.00
8	Adélar Gauthier	3.45
9	Emile Morissette	3.70
10	Louis Brouillette	4.20
11	Napoléon Giard	3.95
12	"	4.00
13	Omer Morissette	3.95
14	Ephrem Maheu	3.25
15	E. Vieux	3.40
16	Irené Bilodeau	4.10

Je vous ferai remarquer que tout le lait inspecté avait la quantité de gras suffisante.

Votre tout dévoué,
A. Bourgeois, chef.

COURRIER DE ST-DAMASE Dupont-Pion

Mercredi, 7 février, en l'église paroissiale de St-Damase, a été béni le mariage de Mlle Adrienne Pion à M. Antonin Dupont. La mariée, qui portait un costume en drap brun, une parure en castor, et un chapeau brun et castor, était accompagnée de son grand-père, M. Marcel Choinière. Le père du marié servait de témoin à son fils.

Après la cérémonie, il y eut réception chez le grand-père de la mariée, après quoi les nouveaux époux sont partis en voyage, emportant les meilleurs vœux de tous leurs parents et amis.

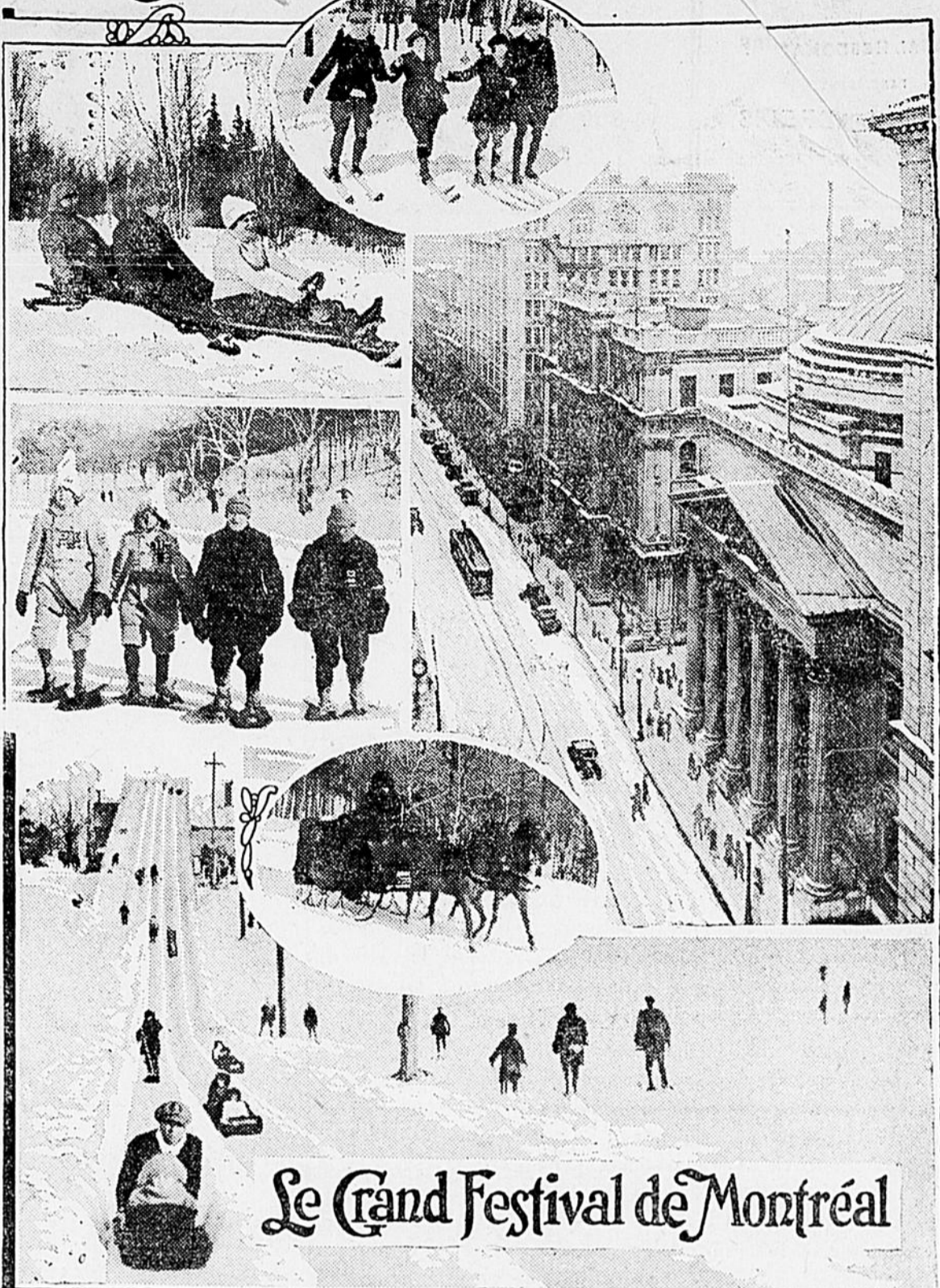
Feu M. Pierre Malo

Le 6 février courant, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis, ont eu lieu les funérailles de M. Pierre Malo, un des plus vieux citoyens de St-Damase, décédé à l'âge de 83 ans.

Le service funèbre fut chanté par M. le curé Perrault. Pendant l'office, la messe des morts harmonisée a été rendue par la chorale de la paroisse. La dépouille mortelle du défunt a été portée par ses petits-fils.

Il laisse pour déplorer sa perte outre son épouse, un fils, M. Hector Malo, et trois filles, Mmes Blanchard, Boulay et Messier, de Varenne.

Les Sports d'Hiver au Canada



Parmi les divers pays de la terre, le Canada a toujours été reconnu comme un pays égal pour ses lieux de villégiature d'été. Aujourd'hui, il dispute la suprématie jusqu'à présent incontestée de la Suisse, pour se plaire d'hiver. Qui n'a entendu parler de St-Moritz, l'orgueil des habitants de la Suisse, depuis de si longues années La Mecque de l'Europe, dans la saison d'hiver? Le Canada possède plus de vingt endroits où tout ce qu'offre St-Moritz comme sports d'hiver est non seulement doublé, mais quadruplé. La renommée de ces lieux s'étend au delà des confins de ce continent et traverse les mers. Le Dominion a cessé d'être représenté comme une contrée dont les hivers constituent une longue et rigoureuse saison, sans aucune compensation. La vérité sur le climat sain et fortifiant de notre saison hivernale avec ses plaisirs, d'où découlent le contentement et la santé, est une aussi forte réclame pour le Canada que les louanges enthousiastes que l'on fait de ses étés glorieux et de son automne incomparable. Québec, l'antique et pittoresque cité, Ottawa, la capitale, dont on a raison d'être si fier, et quantités d'autres cités et villes ont

tous les droits d'être mentionnées comme des lieux où peuvent s'amuser tous ceux que les sports d'hiver intéressent. Mais l'hiver canadien de 1923 est l'hiver spécial de la ville de Montréal, qui par son ancienneté, son ére de progrès et sa richesse, se place à la tête de toutes les villes du Canada. Si cette grande cité, dans laquelle se trouvent réunis si harmonieusement le passé et le présent, l'ancien et le nouveau, n'avait à montrer d'autres beautés que son Mont-Royal, cela seul suffirait à la mettre en première place. Mais à part sa fameuse glissoire tout le long de ses pentes abruptes, il est une foule d'autres attractions capables de charmer et de réjouir le visiteur.

Il est, à la vérité, presque impossible de décrire en détail, en un seul article, la variété des sports d'hiver et les amusements que Montréal offre durant ce qui reste du mois présent, et le mois de février. Le Comité des sports d'hiver, choisi par les citoyens, a pris charge des amusements qui tous sont de nature à intéresser vivement ceux qui aiment le patin, le ski, la raquette, le hockey, le yatching sur la glace, la glissoire, le palet, etc. . . . Tous les samedis, durant la période mentionnée ci-dessus, des concours de ski auront lieu au Club de Ski de Montréal, tandis que se poursuivront les autres sports inscrits au programme. Il est douteux qu'il y ait nulle part ailleurs un programme aussi remarquable de sports d'hiver, entremêlés de mascarades, de bals et d'autres fonctions sociales, de parades avec torches, dans un milieu vraiment féerique. Une atmosphère de romance enveloppe tout cet ensemble; le vieil esprit canadien, qui sait mêler l'utile à l'agréable, le jeu et les amusements au travail et à la foi, dans le sol aimé, domine toute l'organisation.

Montréal n'a épargné aucun effort pour montrer que le Canada, comme lieu d'amusements en hiver, n'est inférieur à aucun autre pays. Même à l'heure actuelle, le succès de l'entreprise est assuré. Un des plus grands amusements à sa réussite, le Chemin de fer National Canadien, s'est employé à l'élaboration du programme, car il y voit non-seulement l'occasion de faire progresser ses affaires, mais aussi celle de faire connaître le Canada en dehors de ses propres frontières, autant que dans le pays même, parmi les Canadiens.

A la famille en deuil, nos plus vives sympathies.

AVIS

CANADA, PROVINCE DE QUEBEC, DISTRICT DE QUEBEC, No. 2798. — DANS LA COUR SUPERIEURE — LA BANQUE NATIONALE DE LA CITE DE QUEBEC, Demanderesse, vs LOUIS EMILE GUILBERT DE ST-DOMINIQUE, Défendeur. Le vingtième jour de février mil neuf cent vingt-trois, à 10 heures de l'avant-midi, au domicile de Dame Veuve Philias Authier, au no 80, de la rue Ste-Marie, en les cité et district de St-Hyacinthe, seront vendus, par autorité de justice, les biens et effets mobiliers du dit défendeur, Louis Emile Guilbert, saisis en cette cause, consistant en plusieurs tonnes d'engrais. Conditions de la vente, argent comptant. St-Hyacinthe, 3 février 1923. Eusebe Bourgeois, H. C. S.

NOTICE

CANADA, PROVINCE OF QUEBEC, DISTRICT OF QUEBEC, No. 2798. SUPERIOR COURT. LA BANQUE NATIONALE OF THE CITY OF QUEBEC, Plaintiff vs LOUIS-EMILE GUILBERT OF ST-DOMINIQUE, Defendant. On the twentieth day of February one thousand nine hundred twenty-three at 10 o'clock in the fore-noon, at Mrs Philias Authier's, widow, No 80, St-Marie St., in the city and district of St-Hyacinthe, will be sold, by authority of justice, the goods and movables of the said defendant, Louis-Emile Guilbert, seized in this case, being some tons of manure. Conditions. Cash. St-Hyacinthe February 3th 1923. Eusebe Bourgeois, B. S. C.

Salle pour Parties de Cartes, Sauteries, Soirées de Familles,

Enterrement de Vie de Garçon, Etc

A LOUER A LA SOIREE

Usage du Piano, Phonographe, Etc., Inklus dans le Prix de Location

CLUB MONTCALM,

181 CASCADES

S'ADRESSE au gér ant M. MORROW, ou à M. R. CLAPIN, président.

ABONNEZ-VOUS AU

JOURNAL LE CLAIRON

véritable organe du parti libéral

LE FOYER

LE SOMMEIL

Je ne puis sans souffrir voir un humain visage
 Clore les yeux, dormir, et respirer si bas :
 Un mystère m'étreint, j'ai peur, je ne sais pas
 Pourquoi soudain cet être est devenu si sage,
 Sans défense, loin d'ain, hors de tous les débats...

— Ne ferme pas les yeux ! Se peut-il que je voie,
 O mon unique enfant, ton clair et jeune corps
 Tout plein de vive humeur, de bourrasque, de joie,
 De colère, de feu, de raison, et de torts,
 Emprunter tout à coup, dans la paix qui te noie,
 L'humble faiblesse, hélas ! et la bonté des morts !

Comtesse DE NOAILLES.

Il Pleut Sur La Mer

Il pleut sur la mer, lentement :
 La mer crépite sous la pluie ;
 Le ciel gris tombe en s'endormant
 Vers la mer grise qui s'ennuie.

La vague et la vague qui suit
 S'assourissent comme les brises ;
 Nulle brise et nul autre bruit
 Que le frisson des gouttes grises.

Les gouttes pâles, en tombant,
 Font des bulles sur les flots pâles
 Où l'on croit voir nager un banc
 De perles mortes et d'opales.

Suspendue au bord de l'embrun,
 Comme un rêve qui se balance,
 La voile d'un bateau brun
 Se désole au fond du silence.

Sur la mer, sur toute la mer,
 Et par delà l'ombre des îles,
 Il pleut des tristesses d'hiver
 Et des renoncements dociles

Tout un infini de douleurs
 Tombe sur la vie embrumée :
 Dans les larmes du monde en pleurs,
 Mon coeur pleure la bien-aimée.

EDMOND HARAUCOURT.

Tel Qui Remonte Fier

Tel qui remonte fier le courant de la vie
 Doit à sa volonté que la chance a servie
 De n'avoir pas sombré dans un remous impur,
 Il a touché le fond, se perdait à coup sûr,
 Sans le prompt coup de reins qui sauve du naufrage.
 Aujourd'hui qu'en vainqueur, il avance et surnage,
 Il n'a pas oublié le péril entrevu.
 On le fête, on l'acclame, il touche enfin au but ;
 N'importe : il sent toujours, quand la vague le rase,
 L'horreur du froid plongeon qui laisse un goût de vase

CHARLES OLIER.

LA PREMIERE GARDE DE ROUSTAN

Les Mamelucks ont fait leur soumission.

Cette cavalerie fameuse, réputée invincible, comme l'infanterie du grand Frédéric, a eu aussi son Valmy ! Sa renommée a fondu au soleil des pyramides, et sous le regard de flamme de celui que les Arabes appellent avec une respectueuse terreur : Sultan Kébir, Sultan du feu.

Bonaparte est entré au Caire en triomphateur, par la porte des Victoires, Bab et Nasr. Le scheik El Bekri, descendant vénéré du Prophète, lui a offert un superbe coursier, magnifiquement harnaché avec le jeune esclave qui le tient par la bride.

Malgré le côté oriental de sa nature et de ses goûts, Napoléon préférait plus les hommes que les chevaux. Son regard d'aigle, passant rapidement sur le pur sang, se fixa sur l'enfant du désert. C'était, lui aussi, un beau spécimen de la race, au teint bronzé, aux dents blanches, aux yeux brillants comme deux diamants noirs. Sa main nerveuse jouait avec un poignard richement damasquiné, passé dans sa ceinture, et il demeurait impassible devant le brillant état-major entourant le général en chef.

— Ton nom ? interrogea ce dernier d'un ton bref.

- Roustan.
- Où est ton père ?
- Près d'Allah ;
- Comment est-il mort ?
- En brave.

— Bien ! approuva Bonaparte, satisfait de ce laconisme. Le scheik t'a donné à moi. Comment trouves-tu ton nouveau maître ?

— Petit, répondit le jeune garçon, mesurant avec une nuance de dédain, la mine chétive du vainqueur des Pyramides.

Cette opinion, plus sincère que flatteuse, qui était celle de la plupart des Orientaux, fit rire bruyamment les généraux Kléber et Dumas, deux colosses, l'un blond, l'autre... nègre

Bonaparte eut un pâle sourire.

— Tu préférerais un maître comme ceux-là ? Reste à savoir s'ils voudraient de toi...

— Ma foi non, protesta le géant alsacien en secouant sa crinière fauve : ce moricaud ne me fit rien qui vaille, et je ne confierais à son poignard ni ma vie ni ma bourse.

— Moi, déclara insoucieusement celui que les Autrichiens avaient surnommé Schwartz-Teufel, le diable noir, je ne crains guère ce joujou-là, mais je crains fort les coliques, et ce drôle serait capable de m'empoisonner.

— C'est le fils d'un soldat et non d'un assassin, observa froidement le général en chef. D'ailleurs, ce qui est écrit est écrit ! comme disent les croyants, et il est écrit que tu resteras à mon service, Roustan.

L'enfant avait écouté ce débat sans que tressaillit un muscle de

son visage de bronze; mais à cette décision, un éclair fugitif brilla dans sa prunelle et il répéta gravement :

— C'était écrit !

En quittant la tente paternelle, où jamais plus son père ne devait revenir, Roustant était résolu à tuer Bonaparte.

Avide de vengeance, fanatisé par les prédications enflammées qui devaient plus tard armer contre Kléber le bras de Soliman, il s'était juré d'être le libérateur de l'Orient, écrasé sous le poids de celui qu'il se représentait comme une sorte de Malek Rek (Richard Coeur-de-Lion), avec lequel les mères sarasines effrayaient jadis leurs marmots.

Faisant le sacrifice de sa vie avec la stoïque résignation du fataliste, il n'avait qu'une idée, qu'un but arriver jusqu'au général en chef et le frapper au coeur, fût-il entouré de gardes aussi nombreux que les sables du Sahara, fût-il doué d'une force aussi redoutable que le Lion du Désert, dont il portait le nom.

... A cette heure, l'unique garde, c'était lui !

Il était seul en face de ce Corse chétif et blême, dont la taille dépassait à peine la sienne... et dont les pas ébraulaient le monde.

Vraiment la tâche était trop facile... l'adversaire ne lui semblait pas digne de lui, et il éprouvait la déconvenue du chasseur poursuivant un sanglier féroce et se trouvant en présence d'un inoffensif lapereau.

Quoi ! c'était là le vainqueur des Pyramides ! le sultan Kébir dont l'image menaçante et grandiose hantait les rêves des chameliers.

Roulé dans son burnous, couché en travers de la porte, l'enfant du désert regardait l'Homme du destin.

Bonaparte donnait ce fiant à lui... et son étoile. Et cette confiance paralysait le bras du précoce meurtrier.

Pourtant il avait juré !

Rougeant de sa faiblesse, secouant violemment la torpeur qui engourdissait sa volonté, il se leva sans bruit, et lentement, l'oeil fixé sur le dormeur, s'approcha de ce lit de camp qui, après avoir reposé les membres fatigués de Napoléon, des rives de l'Arno à celles du Nil, des montagnes de l'ibérie aux neiges de la Bérésina, devait, misérable fin des choses d'ici-bas, échouer au Musée Grévin.

Bonaparte dormait toujours.

Retenant son souffle, Roustant, le poignard à la main, se pencha sur cette tête de César romain dont le sommeil semblait celui d'un dieu...

Soudain, il s'arrêta, épouvanté...

Les paupières s'étaient soulevées : Bonaparte le regardait !

Il regardait de ce regard dominateur du belluaire devant le fauve, de ce regard qu'il devait faire trembler le roi, reculer la mort...

Et Roustant recula...

Vainement il essayait de vaincre cette terreur folle, irraisonnée chimérique qui le faisait trembler, lui, robuste et armé, devant un homme faible et sans armes...

C'était irrésistible !

Son oeil éboui se baissa malgré lui, son bras retomba inerte à son côté ; le fer qu'il serrait convulsivement entre ses doigts crispés, lui entailla la chair sans qu'il s'en aperçût, et quelques gouttes de sang tachèrent le drap.

Sa petite fille avait un terrible eczéma

Si seulement les mères connaissaient la valeur du D.D.D.
 écrit Mme A. Ashby, 655 Yonge street, Toronto. Ecrivez-lui pour connaître la façon dont le D.D.D. a débarrassé sa petite fille d'un eczéma qui lui couvrait toute la figure et le crâne.
 Nous continuons à publier ces lettres qui proviennent de toutes les parties du Canada. Elles racontent les résultats réellement merveilleux que donne le lavage liquide. Pourquoi ne vous procurez-vous pas aujourd'hui même une bouteille de D.D.D. sur la foi de notre garantie catégorique. Il entérine la démangeaison comme par magie. \$1.00 la bouteille. Faites aussi l'essai du Savon D.D.D.



Elz. D. St-Onge
 Pharmacie St-Hyacinthe
 Pharmacie du DR J. A. Collette

FAITES FAIRE VOS IMPRESSIONS
 A L'IMPRIMERIE YAMASKA

COTTAGE A VENDRE OU A LOUER

Joli cottage de 11 pièces reconstruit en neuf, sur le boulevard Girouard, près de la propriété de Mme Cooke.

Le plus beau site de la ville. Terrain sur la rivière avec quai en béton. Chauffage central à l'eau chaude. Bain et électricité.

Toutes les pièces du rez-de-chaussée avec planchers en bois dur. Parterre de 45 pieds par 50 sur la façade, planté d'arbres d'ornement. Portique, porche et véranda spacieux avec vue sur la rivière et le Parc Côté.

Une occasion unique pour une famille désirant avoir une très jolie résidence à bonnes conditions. Sera prêt le 1er novembre. S'adresser à T. D. Bouchard, 175 rue Girouard jno

BUREAU et RESIDENCE
 74 ST-DOMINIQUE
 Téléphone Bell 92

WILFRID AMYOT

REPRESENTANT DE LA
 NORTH AMERICAN ASSURANCE
 SUR LA VIE

PERCEPTEUR de la
 CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

La plus forte et la plus ancienne Société de Rentes
 Viagères du Canada

Voulez-vous devenir rentiers pour le reste de vos jours ? Soyez membres de la
 CAISSE NATIONALE D'ECONOMIE

Tous renseignements fournis sur demande par W. Amyot
 ASSURANCE CONTRE LE FEU.

TERRES ET PROPRIETES DE TOUTE ALLE
 A VENDRE OU A ECHANGER.
 ST-HYACINTHE

Magasin de Hautes Nouveautés

Il est reconnu que pour avoir le plus grand choix d'étoffes à Robes, Soies de Fantaisie pour Blouses, Garnitures, Collets, Dentelles, Sacoches, etc., il faut visiter le magasin BERGERON & SICOTTE. Un immense assortiment d'Irlandaises, Ducks, Mouselines, Or ganidis des couleurs les plus nouvelles aussi Cotonnades de toute sortes.



Tapis et Prelarts

Notre département de Tapis et de Prelarts est reconnu comme étant le plus considérable en ville.

Nous attirons votre attention sur nos Tapis bonnais de la marque "MAPLE LEAF" supérieur à tout autre tapis de ce genre comme couleur et durabilité.

Tapis de foyers, Prelarts jusqu'à 4 verges de large. Portières, Rideaux, Tapisables, etc.

UNE VISITE VOUS CONVAINCRA
 BERGERON & SICOTTE
 ST-HYACINTHE

L'emploi de Matières Absorbantes dans l'étable

(Notes des Fermes Expérimentales)

Un tiers environ des déjections évacuées par les animaux se composent de substances liquides. Nous savons par l'analyse que les évacuations liquides des vaches contiennent par tonne 20 livres d'azote et 27 livres de potasse. Les substances solides évacuées contiennent 8 livres d'azote, 2 livres de potasse et 4 livres d'acide phosphorique. Si nous prenons le prix des engrais chimiques comme base de computation (environ \$61. pour le nitrate de soude à 15 pour cent, \$24. pour le superphosphate à 16 pour cent et \$50. pour le muriste de potasse à 50 pour cent, par tonne) nous trouvons que la valeur de ces éléments est de 22 cts la livre pour l'azote, 72 cents pour l'acide phosphorique et 5 cents la livre pour la potasse.

On voit par ce calcul que le purin, c'est-à-dire la partie liquide du fumier, vaut \$4.40 pour l'azote qu'il renferme et \$1.35 pour la potasse, soit une valeur totale de \$5.75 la tonne tandis que la matière solide vaut \$1.76 pour l'azote, 10 cents pour la potasse et 30 cents pour le phosphore, soit une valeur totale de \$2.16 la tonne. Il est clair qu'il est très important de conserver tous les liquides évacués par les animaux. On peut le faire dans la pratique en utilisant des absorbants d'une certaine sorte, qui permettent de rendre ce précieux engrais à la terre avec le moins de perte possible.

Une livre de tourbe bien séchée et la même quantité de sciure de bois parfaitement séchée et de feuille sèches absorbent respectivement 5, 4 1/2 livres du liquide. Il est difficile de faire sécher parfaitement la tourbe dans nos conditions de climat et il est difficile également de se procurer de la sciure de bois bien sèche. Heureusement la bonne paille sèche que l'on peut généralement se procurer sans peine est aussi l'un des meilleurs absorbants qui existent.

Une livre de paille absorbe dans vingt-quatre heures de 2 à 2 1/2 livres de liquide. La paille d'avoine a une capacité d'absorption un peu plus forte que la paille de blé. D'après l'analyse, la paille d'avoine contient 12 livres d'azote, 4 livres de phosphore et 24 livres de potasse par tonne. Si nous attribuons aux éléments nutritifs de la paille d'avoine la même valeur qu'aux éléments nutritifs contenus dans les engrais chimiques, nous trouvons qu'une tonne de paille d'avoine vaut \$2.64 pour l'azote qu'elle renferme, 30 cents pour le phosphore et \$1.20 pour la potasse, soit un total de \$4.14. Or si nous estimons qu'une tonne de paille peut absorber et conserver deux tonnes de purin (urine), les trois tonnes ainsi produites auraient une valeur fertilisante de \$15.64, soit \$5.21 la tonne.

Nos expériences nous ont appris que des boeufs d'un poids de 1,000 livres, tenus en stables, produisent en moyenne 78 livres de fumier par jour et par tête, en comptant la litière employée, qui est de 10 livres par boeuf et par jour, c'est-à-dire les matières évacuées se montent à 60 livres par tête et par jour. Comme un tiers de cette quantité (23 livres) est liquide, nous avons pris des dispositions pour le faire absorber. Nous y avons réussi par l'emploi de dix livres de paille. On pourrait s'imaginer que cette quantité de paille est excessive car dix livres de paille forment un volume considérable,

mais ce n'est pas plus qu'il n'en faut pour absorber complètement tout le liquide. Ce n'est pas une bonne économie que de se montrer avare sur l'emploi de la litière. Il est douteux de reste que l'on puisse faire un autre emploi avantageux de la paille. Si nous voulons que nos animaux profitent bien, il faut absolument qu'ils soient confortables et à en juger par la majeure quantité de litière employée dans bien des étables, il y a peu de cultivateurs qui paraissent se douter de ce fait.

Tout nous encourage donc à faire un emploi plus généreux des absorbants et comme la récolte de paille a été abondante cette année, nous pouvons le faire bien mieux que nous ne l'avons fait en ces dernières années. N'oublions pas non plus que la paille a une valeur considérable en dehors des éléments de fertilité qu'elle renferme, parce qu'elle apporte de l'humus au sol et qu'elle le tient ainsi en bon état d'ameublement, qu'elle rend plus résistant à la sécheresse et qu'enfin elle le met en état de favoriser beaucoup plus le développement des bactéries.

W. S. Blair,
Régisseur Station Expérimentale,
Kentville, N. — E.

NE LAISSEZ JAMAIS UN RHUME S'ANCRER

SUIVEZ LE SAGE CONSEIL D'UNE LONDONIENNE.

Comme traitement expéditif pour le rhume chez les enfants ainsi que chez les adultes, faites une application de Vick sur la gorge et la poitrine au coucher.

Le Vick est non seulement absorbé à travers la peau, mais ses vapeurs curatives de Camphre, Menthol, Eucalyptus, Térébenthine, etc., sont aspirées toute la nuit directement dans les voies respiratoires.

Le soulagement survient généralement sur le matin. Excellents aussi pour les coupures, brûlures, contusions et démangeaisons de la peau.

Mme Lilly Waghorn de 126 rue Elliott, London, Ont., dit : "Il me fait plaisir de vous dire que je n'ai jamais rien trouvé qui vaille le Vick Vapo Rub. Ma jeune fille souffrait affreusement du rhume et du mal de gorge. Je lui en frictionnai le front et comme elle avait le mal de tête, je la mis au lit. Le lendemain matin elle était presque guérie. Je crois que c'est ce qu'il y a de mieux encore pour les rhumes et les troubles de poitrine, ainsi que le catarrhe de la tête, vu la rapidité avec laquelle il dégage les voies respiratoires."

Chez tous les pharmaciens, 50c. le pot. Pour un paquet de grandeur d'essai gratuit, écrivez à Vick Chemical Co., 344 rue St-Paul ouest, Montréal, P. Q.

Quoique Vick soit nouveau au Canada il se vend remarquablement bien. Plus de 17 millions de pots employés annuellement.

A LOUER

Logements de quatre et six appartements situés sur les rues Cascades et St-Dominique.

S'adresser au No 28 rue Bourdages. jno

Dîner D'Adieu

Dimanche dernier, il y avait grande réunion des membres de L'Infatigable, au chalet du club, à l'occasion d'un grand dîner d'adieu offert à MM. Léo Picard et Roméo Blanchard, avant leur départ pour l'Ouest. Inutile de dire qu'on s'y est amusé rondement.

MM. Picard et Blanchard méritaient bien cette fête démonstrative, à l'occasion de leur départ pour un aussi lointain séjour. Tous deux n'ont jamais cessé d'être de gais lurons, tout dévoués au succès et au progrès du club dont ils faisaient partie. Ils étaient des amis de tous les sports qu'ils savaient promouvoir ; ils aimaient surtout celui de la raquette, et l'on sait s'ils se sont donné de la peine pour contribuer à faire de notre club L'Infatigable un club supérieur comme il l'est aujourd'hui.

Tous les messieurs de L'Infatigable regrettent le départ de ces deux agréables jeunes gens, et leurs regrets rencontrent les sympathies de tous ceux qui furent les amis de MM. Picard et Blanchard.

A tous deux, nous souhaitons bonheur et prospérité dans les entreprises qu'ils feront dans l'Ouest. Et, ils peuvent compter sur le meilleur souvenir de leurs amis de St-Hyacinthe.

AVIS PUBLIC

Canada Province de Québec. La loi de faillite. In re J. Armand Boisseau, de la cité de St-Hyacinthe, Cédant autorisé. Avis public est par le présent donné par le soussigné, syndic autorisé en cette affaire, que lundi le dix-neuf février courant, à 1 heure de l'après-midi dans l'un des entrepôts de la Maison Girouard, 110 rue Mondor, en la cité de St-Hyacinthe, seront vendus par encaissement public les objets mobiliers livrés par le débiteur en cette affaire. Le public pourra visiter les objets offerts en vente vendredi, le 16 février, entre 2 et 4 heures P. M. Les conditions de vente seront données le jour de la vente. St-Hyacinthe 8 février 1923. L. A. Brunelle Syndic-Autorisé. 11

M. J. E. Phaneuf Elu

L'élection dans Bagot, tout comme dans le comté de St-Hyacinthe, s'est terminée par une victoire en faveur du candidat libéral, M. J. E. Phaneuf, qui a obtenu une majorité de 303 voix sur son adversaire, M. L. H. Marcotte, candidat de la politique Sauvée. Nous donnons ci-après les majorités obtenues par chaque candidat dans les différentes paroisses du comté de Bagot.

Majorités de M. Phaneuf	
St-Liboire	41
St-Dominique	63
Acton	132
Upton	28
St-Pie	228
St-Christine	61
St-Hugues	13
Total 566	
Majorités de M. Marcotte	
St-Simon	59
St-Hélène	24
St-Théodore	43
St-Nazaire	25
St-André	20
St-Rosalie	92
Total 263	
Majorité pour M. Phaneuf : 303	

ARGENT La Caisse de Dépôts à Primes paye 6% d'intérêt à ses Déposants (3% tous les six mois) et leur attribue de plus, chaque année, une Prime de 4%. Elle a aussi à vendre un nombre limité de ses Actions privilégiées. Renseignements fournis à demande.—Ecrivez ou venez à 23, rue St-Jacques, Montréal.

Fondateurs, 1919, Hon. A. Turgeon, L. A. Lavallée, Frs. C. Laberge, Chs Duquette, et autres.

Administration:—Hon. A. Turgeon, Président, L. H. Taché, Gérant, L. Clément, Sec. Trés.

Ssept-8fév

AVIS PUBLIC

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 1244

COUR SUPERIEURE
OSCAR DUFRESNE, journalier, ci-devant des cité et district de St-Hyacinthe, et maintenant du village de St-Liboire, dit district,

Demandeur,
vs
ERNEST POTVIN, ci-devant de la ville de Granby, district de Bedford, et maintenant absent de la province de Québec, en lieux inconnus.

Défendeur,
&
LUDGER P. BERNARD, agent d'affaires de la ville de Granby, district de Bedford,

Tiers-Saisi,
il est ordonné au Défendeur de comparaître dans le mois.

St-Hyacinthe, 31 janvier 1923.
H. A. Beauregard,
P. S. C.

2-9 f.

PUBLIC NOTICE

CANADA, Province de Québec, District de St-Hyacinthe, No 1244

SUPERIOR COURT
OSCAR DUFRESNE, laborer here to fore of the city and district of St-Hyacinthe, and now of the village of St-Liboire, said district,

Plaintiff,
vs
ERNEST POTVIN, heretofore of the Town of Granby, district of Bedford, and now absent from the Province of Quebec, in unknown parts,

Defendant,
&
LUDGER P. BERNARD, business agent, of the Town of Granby, district of Bedford,

Tiers-Saisi.
The Defendant is ordered to appear within one month.

St-Hyacinthe January 31st, 1923.
H. A. Beauregard
P. S. C.

2-9f

PETITES ANNONCES CLASSIFIEES

Voyageur Demandé
On demande un bon voyageur à commission pour vendre dans les campagnes des articles de différentes lignes, un homme compétent. Une très bonne occasion pour un homme actif. Un territoire ouvert.

S'adresser à
O. GRISE, St-Pie, Bagot
2-9-16 23f

Chambre à louer
Dames et Demoiselles trouveront toujours de très belles chambres à louer, à de bonnes conditions, chez M. Léopold Reeves, coin des rues Bourdages et Cascades. Ces chambres sont pourvues de toutes les commodités. Un très bon règlement dans la maison. L'endroit idéal pour avoir une chambre. jno

A LOUER
Un joli logement de cinq appartements, situé au No 6 rue Viger. Pour informations, s'adresser au bureau du Clairon. jno

LOGEMENTS A LOUER
dans la maison de Dame George-Joseph Grégoire, rue Cascades.

S'adresser à
J. O. Beauregard,
avocat. jno

Terre à Louer
Une belle terre à louer, 14 arpents, dans la paroisse Notre-Dame de St-Hyacinthe, pourvue de couches chaudes pour un jardinier. Bonnes conditions. S'adresser au bureau du Clairon, ou à M. Satil Cadorette, St-Hyacinthe. jno

TERRAINS A VENDRE
Emplacements de 50 pieds de front à vendre sur la rue Girouard. S'adresser à :
MADAME L. B. COUCKE,
368 rue Girouard. jno

TERRA A VENDRE
Une terre de 156 arpents, bien bâtie, avec sucrerie de 3000 vaisseaux possibles, dans le quatrième rang de St-Charles. Pour prix et conditions, s'adresser à Napoléon Guilbert, St-Charles, ou à T. D. Bouchard, au bureau du Clairon. jno

Propriété à Vendre
M. Bouchard, ayant acheté un terrain pour se construire une nouvelle résidence, offre en vente la jolie propriété à deux logements qu'il occupe actuellement, à l'angle des rues Girouard et Larocque

TERRA ET ROULANT A VENDRE
Terre et roulant de ferme à vendre. Le tout en parfait ordre, dans le huitième rang de St-Théodore d'Acton. Conditions faciles et prise de possession immédiate. S'adresser à J. O. Beauregard, avocat, St-Hyacinthe. jno

Grand Concert
On annonce pour le jeudi, 22 février courant, un grand concert donné par M. Albert Chamberland violoniste, avec le concours de Mlle Eva Lebrun, soprano, Mme Joseph Saucier, pianiste, et M. Joseph Saucier, baryton.

Ce concert aura lieu au théâtre Corona. Les noms des artistes que nous venons de mentionner assurent pour dire de quelle valeur et de quelle importance sera ce concert.

Les billets sont en vente à la pharmacie Brodeur, aux prix de \$1.00 et 55cts, taxe comprise.

EN VENTE A NOTRE BUREAU

DIVERSES FORMULES A L'USAGE des
AVOCATS, NOTAIRES, HUISSIERS.

Pancartes de tous Genres
SUR PAPIER ET SUR CARTON

Feuilles de Rôles, Blancs de Listelectorale
et Autres Formules pour Rayer
ou Ajouter les Noms de la liste Electorale.

Rend facile la pâtisserie chez :



Absolument Pure

La seule poudre-levain faite avec la crème de tartre Royale, extraite des grappes de raisin.
PAS D'ALUN, PAS DE PHOSPHATE DE CHAUX.

CASTORIA
Pour Bébés et Enfants.

Sorte Que Vous Avez Toujours Achetée
Porte la signature de J. H. HITCHCOCK

BIERES et PORTERS **DOW**
POUR LES VISITES.

"BACCHUS"

Vin Tonique au Quinquina sans rival, se recommande par la qualité supérieure des vieux vins de Bourgogne qui en font la base et le quinquina des meilleurs provenances.

Un Apéritif et digestif délicieux.

DISTRIBUTEURS GÉNÉRAUX :
LA PORTE, MARTIN & CIE, Ltee,
MONTREAL.

DANGER A CONJURER

La négligence tue plus de monde que toutes les épidémies réunies. On néglige de soigner un commencement de rhume, donnant ainsi aux germes de la consommation toutes les facilités d'envahir l'organisme affaibli et de se multiplier avec une rapidité foudroyante. Que de souffrances on s'éviterait si, au premier symptôme de rhume, on prenait quelques doses de Baume Rhumal, un remède qui ne compte que des succès à son actif et qui a sauvé des milliers d'existences menacées depuis bientôt trente ans qu'il a été mis sur le marché : c'est le spécifique du rhume, vous le trouverez chez votre pharmacien. 25c la bouteille.

ETAT CIVIL

Cathédrale

BAPTEMES

Fév. 1—Joseph, Roméo, Gérard, fils de Ephrem Scott et de Emma Girard. Parrain et marraine, Armand Bernatchez et Rosalie Péloquin.

3—Marie, Yvonne, Réjeanne, fille de Joseph Gauthier et de Blanche Lessard. Parrain et marraine, Elphège Duhamel et Yvonne Dubois.

5—Alice, Yvette, Armande, fille de Wilfrid Brière et de Mathilda Nadeau. Parrain et marraine, Pierre Dulude et Alice Brière.

MARIAGES

Fév. 5—Entre Arthur Bousquet, de St-Thomas d'Aquin, fils de feu Joseph Bousquet et feu Céline Chabot et Victoria Rondeau, domiciliée en cette ville, fille de Alphonse Rondeau de Woonsocket, et de feu Almina Messier.

6—Entre Elphège Côté, fils de feu Camille Côté et de Mère Chenette, et Laura Martin, fille de Henri Martin, et de Lucie Benoit, tous deux de cette ville.

SEPULTURES

Fév. 3—Odéline Lacroix, veuve de Jérémie Dansereau, 63 ans

3—Angéline Dion, fille de feu Louis Dion et de feu Elmire Pion, 68 ans.

5—Léocadie Brodeur, fille de feu Prosper Brodeur et de Philomène Roy, 64 ans.

Paroisse Notre-Dame

BAPTEMES

Fév. M-Georgette, Antoinette, fille de Isidor Tanguay, et de Marie-Rose Champagne. Parrain et marraine, Napoléon Tanguay Anna Duff.

5—Joseph, Eugène, Raymond, fils de Tancrède Bengle et de Jeanne Lamarche. Parrain et marraine, Henri Raymond et Adéline Larivière.

Soirée d'Amis

Samedi dernier, Monsieur Lionel Péloquin a reçu a un parti de whist chez son père, M. Charles Péloquin, Village La Providence. Au nombre des invités ; M. et Mme Siméon Bélisle, M. et Mme Adélaïde Bélisle, M. et Mme Domina Bachand, M. et Mme Albert Dufour, M. et Mme Odilon Rochefort, père, M. et Mme Odilon Rochefort, fils, M. et Mme Georges Langevin, M. et Mme Charles Péloquin et Mlle Maria Bergeron.

Prix gagnés : Mme Adélaïde Bélisle et M. Georges Langevin, Mme Georges Langevin et M. Odilon Rochefort.

A minuit il y eut goûter, et musique et déclamations par Mlle Maria Bergeron et M. Albert Dufour. Tous se sont bien amusés et furent enchantés de leur soirée.

SERVANTE DEMANDEE

On demande une bonne servante, s'adresser à Mme J. T. Godbout, 90 rue St-Pascal, St-Hyacinthe.

Partie de Cartes

Les zouaves ont organisé, pour le 8 mars prochain, une soirée de Whist et Cinq Cents qui aura lieu à leur casino. Les zouaves donnent des parties de cartes assez fréquemment, et l'on sait que leurs soirées sont toujours aussi bien encouragées qu'elles sont bien organisées. La soirée du 8 mars sera comme toutes celles qui l'ont précédée, très réjouissante et très agréable pour tout le monde. On compte sur une nombreuse assistance, car les billets s'enlèvent très rapidement. De très beaux prix seront distribués aux personnes qui gagneront le plus grand nombre de parties.

Le Hockey

L'Imperial Barsalou, de Montréal, qui est venu mesurer ses forces avec notre équipe de joueurs de hockey, dimanche dernier, a été le premier club à faire subir une défaite aux joueurs locaux, qui ont été battus par un score de 3 contre 2 en faveur des étrangers.

L'Imperial Barsalou a enregistré ses trois points immédiatement dans la première période, et n'a plus été capable d'en faire pour tout le reste de la partie. La complicité des joueurs de ce club a tout d'abord fait peur à nos joueurs locaux ; mais ces derniers se sont ressaisis, et non seulement ils ont mis fin aux prétentions du club étranger, mais ils ont réussi, dans la dernière période, à enregistrer 2 points. L'Imperial Barsalou reviendra à St-Hyacinthe dans une quinzaine, et, cette fois, le club local lui promet une défaite.

Dimanche prochain, 11 février, c'est le club St François-Xavier, toujours de Montréal qui viendra à St-Hyacinthe. Nous verrons encore une belle partie.

La Troupe D'Albret

La troupe D'Albret vient des Etats-Unis. Elle est de toute première valeur, étant composée d'artistes qui ont fait leur marque sur les scènes de tous les plus grands théâtres du pays et des Etats-Unis. Elle sera à St-Hyacinthe demain soir, samedi 10 février, et donnera au théâtre Corona une représentation théâtrale qui, d'une seule fois rendra cette troupe la plus populaire de toutes celles qui ont passé jusqu'ici à St-Hyacinthe. Cette troupe comprend des hommes et des femmes.

Pour la première fois, notre population et celle de nos campagnes auront l'occasion de pouvoir assister à la représentation de l'un des plus grands drames qui soient de nos jours : LE DEMON DE LA NUIT.

LE DEMON DE LA NUIT est un drame à sensation en cinq actes, chaque acte présentant un intérêt particulier qui captive l'attention des spectateurs et les fait passer par toutes sortes d'émotions. Du commencement à la fin de cette représentation théâtrale, il n'en est pas un, soit-il le plus grand causeur qui trouvera le tour de parler, tant son attention sera retenue par ce qu'il verra et entendra.

Les entr'actes seront remplis par du chant, des tableaux minés et des monologues par les artistes de la troupe. Tout le public sera satisfait au plus haut point, et d'autant plus que les prix seront populaires : Orchestre : 55 cts ; Balcon : 40 cts, taxe incluse.

Les billets jusqu'à six heures p. m., seront vendus à la Pharmacie Brodeur ; après six heures, aux guichets du théâtre.

Le Bazar

Le bazar annuel, au profit de l'Hôtel-Dieu de St-Hyacinthe, est commencé depuis hier dans l'après-midi. La semaine dernière, la population de notre ville et de toute notre région a reçu une invitation très empressée à se rendre au bazar y porter ses aumônes. Déjà, un très grand nombre de personnes ont répondu généreusement à l'appel, et un public encore beaucoup plus considérable se propose de le faire. La voix de la charité qui demande pour les pauvres et les orphelins, les malades, les infirmes et les vieillards, ne manque jamais d'être entendue, à St-Hyacinthe, et c'est un fait reconnu que la charité reçoit toujours, parmi nous, le plus cordial accueil.

Nous avons l'assurance que toute notre population fera son devoir, et que son exemple sera suivi par la population de toutes les paroisses qui bénéficient des oeuvres de notre Hôtel Dieu.

Elle Retourne en Angleterre

Madame W. H. Tapp, épouse du Major W. H. Tapp, D. S. O. & M. C., d'Angleterre, qui était en promenade en notre ville depuis décembre dernier, chez sa mère, Mme Veuve T. Paradis, de la rue Mondor, s'embarque ce matin pour retourner en Angleterre, appelée auprès du chevet de son mari qui est malade.

Madame Tapp, suivant l'itinéraire de son voyage, devait être parmi nous jusqu'à mai prochain. Malgré que son passage à St-Hyacinthe aura été très court, elle s'y sera cependant créée des amitiés nombreuses et durables, grâce à sa délicate amabilité, à sa jovialité et à sa courtoisie. Son départ précipité ne laisse pas de causer beaucoup de regret, mais, d'un autre côté, elle est partie avec l'espoir et la promesse d'un retour pour l'an prochain. Nous lui souhaitons un heureux voyage et le rétablissement de son époux à la santé.

Madame W. H. Tapp est la soeur de M. Noël Henri Paradis, typographe au Clairon.



CONTRAT DE LA MALLE

DES SOUMISSIONS CACHETÉES, adressées au Ministre des Postes, seront reçues à Ottawa, jusqu'à midi, vendredi, le 16 mars, 1923 pour le transport des Malles de Sa Majesté, sous les conditions d'un contrat pour un terme de quatre années 24 fois par semaine sur la route entre ABBOTSFORD & LA STATION du CHEMIN DE FER du Canadien Pacifique à commencer le 1er juillet, 1923 prochain.

Des avis imprimés contenant des renseignements plus détaillés au sujet des conditions du contrat projeté peuvent être vus aux Bureaux de Poste de Abbotsford et au bureau du Surintendant du District Postal où l'on pourra aussi se procurer des formules de soumission.

Bureau du Surintendant du District Postal
Montréal, 30 janvier, 1923
J. Taylor
Surintendant Intérimaire
2-9-16f.

Savez-vous que l'Automobile Hudson Sedan, 7 passagers, ne se vend que \$3,400. F. O. B. St-Hyacinthe.

Venez voir et nous vous dirons pourquoi !!

LEGARE AUTO de St-Hyacinthe Ltée

FRS. JETTE Dir. Gerant
Tel. 540

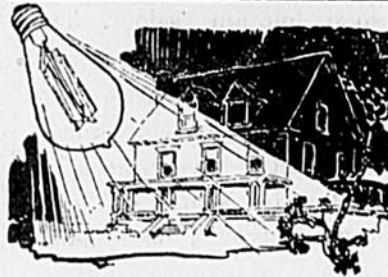
Distributeurs : Chevrolet, Oakland, Hudson, Essex, Republic

COMPTEZ

sur le Thé "SALADA". Il est toujours frais. Son goût délicieux ne varie jamais.



EN VENTE CHEZ TOUS LES BONS EPICIERS MARQUE BRUNE 65c. LA LIVRE.



DE LA VRAIE LUMIERE SUR UN SUJET OBSCURE

L'électricité vous délivre de l'ère sombre des vieilles lampes à pétrole enfumées, pour vous placer dans un monde illuminé d'une clarté ardente—dans une lumière vive et brillante, tout en reposant la vue. Vous pouvez alors retirer plus de satisfaction, plus de plaisir et plus de confort de lecture de votre journal ou de votre livre favori, pendant ces longues soirées passées à la maison.

Un FER ELECTRIQUE, un GRIL, une MACHINE A LAVER ELECTRIQUE, une CHAUFRETTE, un ASPIRATEUR PAR LE VIDE, et nombre d'autres commodités épargnant temps et labeur, sont aussi instantanément à votre service par le simple contact d'un bouton.

N'hésitez pas à faire installer l'électricité dans votre maison dès aujourd'hui—le coût en est très minime et les avantages qui en résultent sont incalculables.

Southern Canada Power Company Limited



L'Indépendance

L'indépendance n'est pas quelque chose d'infini qui arrive subitement. C'est une qualité de succès que très très peu d'hommes ont atteinte à 65 ans—en effet, seulement 4 sur 100.

Une police de la Manufacturers Life est non seulement un marchepied vers l'indépendance ; c'est la véritable fondation sur laquelle on peut l'élever. Une économie systématique d'une partie de votre revenu que vous mettez de côté chaque année vous obtiendra une indépendance bien gagnée pour vos vieux jours. Ne devriez-vous pas vivre vieux, votre assurance-vie créerait un fonds qui aidera à soutenir ceux qui dépendent de vous.

Edifiez Maintenant en vue de votre indépendance.

Ecrivez pour être informé au sujet de notre Police à Double Dotation à Maturité.

Bélangier & Phaneuf, Représentants
3 Rue du Palais, Téléphone 626

FROM OFFICE BOY TO PRESIDENT.
Meteoric Career of Successful Merchant Who Had Ability to Lay Aside His Coppers.

ON THREE MONTHS' TRIP

SELF-DENIAL SHOULD BE TAUGHT EARLY IN LIFE.
Father Buys Insurance Policy For Each of His Children For Birthday Gift.

BUYS 200 ACRE FARM, ON MATURITY OF ENDOWMENT POLICY. STARTED EARLY IN LIFE TO SAVE.

HOME FROM HOLIDAYS

THE MANUFACTURERS LIFE INSURANCE COMPANY

HEAD OFFICE, - TORONTO, CANADA.

Sans obligation, veuillez m'adresser toute littérature et toute information qui puissent m'aider dans mon effort à arriver à l'indépendance plus tard dans la vie. Je suis âgé de _____ ans, et désire mettre de côté \$ _____ par année, aujourd'hui.

Nom _____ Adresse _____

Abonnez-vous et Annoncez dans

LE CLAIRON